

MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 18/03/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision déconcentrée des Iles sous le vent – Secteur de Tahaa					
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé d'opérations infrastructures - Chef de cellule du secteur de Tahaa					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 1391		
	PROGRAMME : 962 02			PROGRAMME R.H : 974 02		
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Tahaa					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le chargé d'opérations infrastructures assiste le maître d'ouvrage sur les plans techniques, administratifs et financiers dans l'élaboration et la réalisation de projets de construction, de rénovation ou de maintenance des infrastructures. En sa qualité de chef de secteur de Tahaa, il est chargé d'encadrer les activités administratives et techniques dudit secteur. Il est responsable de la gestion des infrastructures routières, portuaires, des bâtiments et du personnel au sein du secteur de Tahaa de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent de la Direction de l'équipement.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 19			2	13	4 CC5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de division de la « subdivision déconcentrée des Iles sous le vent »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Poste informatique, accessoires de bureautique ; - Téléphone ; - Véhicule de service.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Permis de conduire véhicule légers (VL) obligatoire ; - Grande mobilité et disponibilité ; - Haut niveau de responsabilité.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Suivre et contrôler l'exécution des travaux sur les infrastructures routières, portuaires et des bâtiments ainsi que les chantiers en régie ; - Gérer les crédits alloués au secteur de Tahaa ; - Encadrer les activités administratives et techniques du secteur ; - Gérer le personnel.					
14	ACTIVITES ANNEXES : Constater les infractions à la réglementation sur la conservation du domaine public routier, maritime et fluvial et les extractions de matériaux.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Travaux publics – Génie civil

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Grande maîtrise des travaux routiers, de bâtiment et des ouvrages maritimes		X	
	- Maîtriser la réglementation en matière de domaine public		X	
	- Sens des responsabilités		X	
	- Savoir encadrer du personnel		X	
	- Esprit d'initiative		X	
	- Avoir des capacités d'analyse, de méthode et d'organisation		X	
	- Maîtrise de soi et discipline		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	
	- Maîtriser les outils de bureautique (Word, Excel, etc.)		X	
	- Avoir de bonnes qualités relationnelles		X	

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Travaux publics

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans. (minimum 3 ans)

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent L'agent

Date : Date :

Signature : Signature :